

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Silginat

Date de révision: 23.05.2018

Code du produit: 001122

Page 1 de 4

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Silginat

##### **Autres désignations commerciales**

Silginat

Silginat Strawberry

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### **Utilisation de la substance/du mélange**

Matériau élastomère de viscosité moyenne réticulant par addition pour empreintes d'étude, à base de vinyl polysiloxane. Pour usage externe en chirurgie dentaire.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Kettenbach GmbH & Co. KG	
Rue:	Im Heerfeld 7	
Lieu:	D-35713 Eschenburg	
Téléphone:	+ 49(0) 2774/705-0	Téléfax: +49 (0)2774/705-66
e-mail:	info@kettenbach.com	
Interlocuteur:	Regulatory Affairs Manager	Téléphone: +49 (0)2774/705-0
Internet:	www.kettenbach.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### **Conseils supplémentaires**

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

##### 2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

##### **Caractérisation chimique**

Préparation d'huile de silicone et de matériau de remplissage avec catalyseur à base de platine (dans la zone ppm).

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

##### **Après inhalation**

non applicable

##### **Après contact avec la peau**

Pas d'irritation cutanée.

##### **Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Silginat

Date de révision: 23.05.2018

Code du produit: 001122

Page 2 de 4

#### Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

N' est pas nécessaire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucun dégagement de substances dangereuses.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes exigences particulières.

##### Indications concernant le stockage en commun

N' est pas nécessaire.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes exigences particulières.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

non applicable

##### Mesures d'hygiène

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection des yeux/du visage

N' est pas nécessaire.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Silginat

Date de révision: 23.05.2018

Code du produit: 001122

Page 3 de 4

#### Protection des mains

Gants à usage unique.

Matériau approprié: PE (polyéthylène).

Matériau déconseillé: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

N' est pas nécessaire.

#### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	Catalyst: blanc. Base: @0901.B09000
Odeur:	Silginat: inodore Silginat Strawberry: arôme fraise.
pH-Valeur:	neutre

#### Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité (à 20 °C):	1,4 - 1,6 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	insoluble

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

#### Information supplémentaire

Tenir compte des indications concernant les domaines d'utilisations.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: > 2000 mg/kg Rat

#### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

#### Effets sensibilisants

non sensibilisant.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Silginat

Date de révision: 23.05.2018

Code du produit: 001122

Page 4 de 4

#### **12.1. Toxicité**

Le produit n'a pas été vérifié.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

1 (Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1))

Ne s'écoule pas dans les eaux usées si la mise en oeuvre est effectuée de façon adéquate.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Indications complémentaires:

##### **Code d'élimination des déchets - Produit**

070217 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets contenant des silicones autres que ceux visés à la rubrique 07 02 16

##### **Code d'élimination des déchets - Résidus**

200399 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux non spécifiés ailleurs

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Update 2018-05-17

#### **Information supplémentaire**

@N16.P0000001

@N16.P0000002

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*